

# **Les Femmes : Victimes de l'extrémisme violent au mali et au Nigeria**

Par :

Dr MESSIA NGONG Lionel

Enseignant-Chercheur à l'Université de Yaoundé II

Chercheur Associé au Centre de Recherche d'Etudes Politiques et Stratégiques de l'Université de  
Yaoundé II

Et

Ayabavi Linda Ophélie COMLAN SESSI

Doctorante à l'Institut de Gouvernance, des Sciences Humaines et Sociales de l'Université  
Panafricaine

## **RESUME**

L'extrémisme violent est, sans conteste l'un des freins majeurs au développement des pays en Afrique subsaharienne. Au Mali et le Nigéria, ce phénomène enfreint à la sécurité de l'être humain en général et celle des femmes en particulier. Les stéréotypes à l'égard des femmes, la pauvreté, le faible statut social ainsi que l'extrême violence dont elles sont particulièrement victimes en période d'extrémisme violent, les places parmi les groupes de population vulnérable, les plus touchés et les plus concernés par l'extrémisme violent. Ce contexte prédispose les femmes à un certain nombre de conséquences qui entravent leurs conditions de vie. Les femmes étant des victimes de ce phénomène, elles doivent être considérées comme des actrices indispensables à la gestion de l'extrémisme violent dans la société africaine victime de ce phénomène notamment au Nord du Mali et du Nigéria. Pour ce faire, cette étude s'appuie sur une démarche sociologique, basée sur l'approche compréhensive qui présente les femmes et l'extrémisme violent comme des conséquences sécuritaires auxquelles celles-ci sont confrontées et dont elles sont victimes.

Mots-clés : *Extrémisme violent, femmes, groupes extrémistes, victimes, terrorisme.*

## **Introduction**

Au cours de ces deux dernières décennies, la menace que constitue l'extrémisme violent, s'est considérablement développée à travers l'Afrique (Buchanan-Charke et Lekalake, 2016). Cette menace a trouvé un environnement favorable en Afrique subsaharienne à cause de la porosité des frontières, des systèmes de sécurité défaillants, des systèmes de gouvernances faibles, de la corruption, des clivages ethniques, du niveau élevé de chômage des jeunes et du contexte sécuritaire dominant en Libye (Samaké ; 2020). En Afrique de l'ouest, le Mali et le

Nigeria sont en proie à des conflits ouverts avec les groupes extrémistes violents qui opèrent dans la partie Nord de ces pays. Très différents de par leur nature, leurs sources de financement, leurs réseaux, leurs capacités de nuisance, tous ces groupes sont néanmoins unis par une même idéologie islamiste radicale et le recours systématique à la violence pour parvenir à leurs fins (Sangaré ; 2018).

Au Mali et au Nigeria, l'extrémisme violent est donc devenu un vecteur de l'insécurité humaine produisant les antagonismes de frustration et de méfiance au sein de l'ordre social. Cet ordre social dominé par la culture de la violence, de l'intolérance et de la terreur (Sommier ; 2008) génère les actes de violence qui n'épargnent pas les femmes. Dans ce contexte, l'extrême violence envers les femmes au Mali et au Nigeria, puise ses sources dans la construction des stéréotypes et les conditions sociales de femmes entretenues par un environnement de violence perpétuel.

En effet, le Mali et le Nigeria sont devenus une plaque tournante de l'extrémisme violent où, les femmes sont victimes à travers les différents actes violents qu'elles subissent (le viol, les rapt, le mariage forcé, les violences sexuelles, l'esclavage) et, où leurs corps deviennent une arme de guerre (Buchanan-Charke et Lekalake, 2016). Selon Fatou Kiné Camara, il apparaît que cette violence envers les femmes et les filles participe des manifestations de l'extrémisme violent, tandis que l'enlèvement de jeunes garçons dressés à devenir des tueurs et des violeurs sans états d'âme participe des stéréotypes de genre assimilant la masculinité ou la virilité conçue comme une dureté sans concessions (Kiné Camara ; 2017).

Si l'extrémisme violent est diversifié et multiforme, il recouvre bien plus que l'atteinte à la vie ou à l'intégrité physique des personnes et à la destruction de leurs biens (Benbouriche et Herzog-Évans, 2019). Il englobe également, les violences sexuelles et autres violences des droits de l'Homme (Ibid.). Pour Amnesty International, la forte propension des femmes à construire une population importante de victimes tient au fait que, la violence qui se déchaîne contre les femmes en période d'extrémisme violent est intimement liée à la discrimination diffuse dont elles sont victimes en temps de paix comme en temps d'extrême violence (Rapport annuel ; 2020).

Cependant, cette extrême violence qui affecte les femmes dans la partie Nord du Mali et du Nigeria est productrice de nombreuses conséquences sur le genre féminin et dont, les femmes en souffrent sur différents aspects de leur vie. Ainsi, comment convient-il d'analyser les femmes comme victimes d'extrémisme violent au Mali et au Nigeria ? Afin de répondre à cette question, la théorie de la violence instrumentale de Martha Crenshaw (1988) sera mobilisée dans la mesure où, elle permettra de montrer que le recours à violence extrémiste sur

les femmes est un choix intentionnel opéré par un groupe armé terroriste dont l'objectif est de parvenir à influencer leur comportement et, avec des conséquences éventuelles sur leur sécurité individuelle. À cet effet, les femmes s'inscrivent dans un processus de victimisation au point de devenir les cibles privilégiées de l'extrémisme violent au Mali et au Nigeria (I). Dans ce sens, l'apport de l'approche compréhensive dans cette étude consistera à analyser les conséquences logiques auxquelles subissent les femmes en tant que victimes de l'extrémisme violent au Mali et au Nigeria (II).

### **Les femmes comme cibles privilégiées de l'extrémisme violent**

Dans la société africaine, les femmes assument une responsabilité sociale eu égard aux rôles qu'elles jouent dans la communauté. Elles participent à construction et au développement du bien être social, à la prospérité, à l'honneur de sa famille et de sa communauté (Aboui ; 2019). Elle a la lourde responsabilité d'incarner les valeurs sociales dans sa communauté (Ngongo ; 2010). De ce fait, étant associée au bien être de la communauté, la place de la femme est sacrée.

Cependant, cette image de femme « être sacré » (Biruka ; 2010) est remise en cause avec la montée de l'extrémisme violent en Afrique notamment au Mali et au Nigéria. En effet, elle est déshumanisée et son corps fait désormais parti du champ de bataille (Buchanan-Charke et Lekalake, op.cit.). Ainsi, dans les zones où se manifestent l'extrémisme violent au Mali et au Nigeria, les femmes sont victimes des attentats-suicides d'une part et, leur corps sont devenus les instruments où s'exerce divers crimes et violences d'autre part.

### **Les femmes victimes et actrices des attentats suicides**

Dans la pratique de l'extrémiste violent, les femmes sont utilisées par les groupes d'extrémisme violent pour commettre les actes de terreur à travers les attentats-suicides. Elles sont forcées d'utiliser leur corps comme des bombes humaines dont elles même en sont des victimes (Moghadam ; 2010). Ce phénomène de femmes terroristes a déjà existé dans l'histoire guerre classique où leurs corps ont été utilisés comme une arme de guerre (Farhana ; 2005). Mais, la résurgence de ce phénomène en contexte d'extrémisme violent s'explique par le fait que, dans la stratégie des groupes extrémistes, les femmes sont ciblées et kidnappées. De ce fait, elles sont entraînées à utiliser des bombes et contraintes à porter des explosifs qui servent aux attentats suicides dans plusieurs localités (Warner ; 2018). Au Nigéria par exemple, Boko Haram a adopté cette stratégie moins de deux mois après l'enlèvement des filles de Chibok, les 14 et 15 avril 2014 (FIDH ; 2014). Depuis cette date, l'emploi de femmes dans ce type d'attaque

est devenu récurrent. Il est passé de zéro femme kamikaze à une majorité de femmes utilisées pour les attentats-suicide (ibid).

Au Nigeria 53% des attaques à la bombe humaine sont perpétrées par des femmes (Fondapol ; 2019). Même les petites filles de 10 à 12 ans ne sont pas épargnées de ce traitement (Fink, Barakat, et Sheret; 2019). En effet, l'usage cette méthode s'explique par le fait que, les femmes jouent un rôle stratégique dans la dimension symbolique de l'extrémisme violent. Elles reçoivent généralement moins d'attention que les hommes dans les zones crisogènes et sont moins susceptibles d'être interceptées par les forces de sécurité, notamment lorsqu'elles sont voilées ou manifestement enceintes (Aboui, op.cit.). De même, la dimension symbolique des attentats commis par des femmes tient à leur plus grande publicité. Non seulement un attentat commis par une femme reçoit huit fois plus de couverture médiatique quant au message de danger imprévisible qu'elles envoient aux populations (Bloom ; 2011), mais aussi relativement à leur pouvoir d'incitation des hommes à prendre les armes ou à commettre des attentats, et ce, pour prouver leur masculinité (Laster et Erez ; 2015).

D'un point de vue idéologique, l'instrumentalisation des femmes par les groupes extrémistes s'avère une arme redoutable pour deux raisons (Boutron, Le Basque ; 2019). Sur le plan opérationnel, les femmes ont une facilité de dissimulation et de mouvement par rapport aux hommes. Elles présentent un avantage tactique certain, en ce sens qu'elles ont un accès facile à leurs cibles et sont en mesure de mener une attaque furtive avec un effet de surprise désarmant (Ouolikoro Kane; 2020). Par ailleurs, les stéréotypes liés à leur perception dans la société font que les forces de l'ordre hésitent à les poursuivre et baissent leur vigilance (Abatan ; 2021).

Sur le plan médiatique, elles représentent un puissant vecteur de propagande de l'extrémisme violent. L'utilisation des femmes vise, d'une part, à amplifier un effet psychologique, puisque le choc est démultiplié quand ce sont les femmes qui sont impliquées dans ce genre d'attentats (Pauwels et al; 2014). Et d'autre part, la présence des femmes sur un terrain normalement réservé aux hommes peut inciter de nouvelles recrues-hommes, touchés dans leur égo, à s'engager (Laster et Erez ; op.cit.). Enfin, étant donné que les femmes incarnent les premiers vecteurs de transmission culturelle et idéologique en tant que génitrice, plus elles sont engagées idéologiquement, plus le projet extrémiste porte ses fruits (Adoumadji Madjastan ; 2017).

À l'observation des profils des femmes kamikazes, il en ressort qu'elles sont très jeunes, issues du milieu rural et très peu instruites (Fondapol ; op.cit.). En général, ce sont les femmes, filles de combattants ou celles qui sont enlevées par un groupe d'extrémiste violent. Les

femmes forcées à s'engager dans les attentats suicides sont constituées des récalcitrantes, des infidèles, des femmes qui refusent de contracter un mariage forcé, des femmes sur le point de quitter le groupe, des femmes souffrant de déficience mentale, etc. (Raineri ; 2020). Toutefois, on y trouve également certaines qui sont données par leur famille, dans un contexte où toute la famille a rejoint Boko Haram (International Crisis Group ; 2014). Dans ce cas, les fillettes n'ont pas conscience de ce qu'on leur demande de faire. Parmi elles, on retrouve sûrement certaines qui ont été enlevées, dont on a perdu la trace et qui ont été mariées de force à des combattants des groupes extrémistes (Mar Dieye ; 2017).

Au Mali par contre, les femmes sont utilisées par les groupes terroristes pour mener les attentats-suicides contre la force Barkane et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (Hugeux ; 2018). Toutefois, il faut noter que les femmes même si elles participent ou pas aux attentats-suicides, elles sont à la fois victimes et instruments d'extrémisme violent au Mali et au Nigéria. Outre, le fait que les femmes soient victimes des attentats-suicides perpétrés soient par les groupes extrémistes ou par elles-mêmes de force ou de gré, elles sont soumises à de nombreux crimes et violences.

### **Les crimes et violences à l'égard des femmes**

Les violences faites aux femmes en contexte d'extrémisme violent revêtent plusieurs formes et sont observées dans toutes les catégories et les sphères de la société. En effet, l'expression de la violence extrémiste sur les femmes au Mali et au Nigeria est caractérisée par les atteintes à la sécurité humaine. Ainsi, le rejet de la culture de l'autre, celui de ses modes de vie, les menaces et humiliations, le viol et l'exploitation sexuelle en sont autant d'effets (Amnesty international; 2019). L'extrémisme violent s'accompagne à cet effet dans son cadre opérationnel d'atteintes aux droits des femmes, que ce soit à leur droit à l'éducation, à la santé, à la vie publique, à leur liberté de décision ou tout ce qui touche à leur propre corps (Dowd, 2015). Ainsi, face à l'extrémisme violent, les femmes sont victimes de plusieurs formes de violences qui se manifestent par :

- Les traitements cruels, inhumains et dégradants

Au Mali tout comme au Nigéria, les femmes sont victimes des actes de violence qui touchent à leurs intégrités physiques et morales. Dans ces deux pays, elles sont l'objet des traitements cruels, inhumains et dégradants sur les lieux publics (Raineri ; op.cit.). Si elles conçoivent hors mariage, elles sont flagellées, lapidées publiquement par les groupes extrémistes qui contrôlent la zone. Par exemple, les femmes ont reçu, publiquement, les coups de fouet, des membres du groupe armé terroriste Ansar Dine au Mali pour avoir conçu un enfant

hors mariage (Rapport Amnesty International ; 2017). De même, pour avoir conçu deux enfants hors mariage, un homme et une femme ont été lapidés à mort, par des islamistes d'Ansar Dine, le 30 juillet 2012 à Aguelhok, dans la région de Kidal, dans le nord-est du Mali (Femnet Mali ; 2018).

- Mariages forcés et mariage de voyage

Selon les organisations de défense des droits humains, les groupes armés marient, de gré ou de force, les femmes. Une fois mariées, elles sont soumises à des violences sexuelles collectives. A cet effet, une nouvelle forme de mariage dit « de voyage » a fait son apparition. Il consiste, pour l'occupant, à prendre de gré ou de force une fille pour un séjour bien limité en mariage. À la fin du séjour, la fille est abandonnée à son triste sort. Cette forme de mariage a été pratiquée en divers endroits des zones occupées par le groupe extrémiste Boko Haram (Abatan ; op.cit.).

- Les rapt et violences sexuelles

Les enlèvements ainsi que les abus sexuels sont régulièrement décriés dans le cadre des exactions attribuées à Boko Haram au Nigéria et aux groupes extrémistes au Mali. Les enlèvements de femmes sont par exemple devenus une tactique délibérée de Boko Haram pour attirer les forces de sécurité dans des embuscades, ou obtenir le paiement de rançons et la libération de prisonniers en contrepartie (Mausi Segun et al; 2014). Pas moins de 2 000 femmes auraient été enlevées depuis le début de l'année 2014 pour le groupe armé terroriste Boko Haram (Amnesty International ; 2015). L'enlèvement de 276 adolescentes de Chibok au mois d'avril 2014 représente la plus grande manifestation de ce type de rapt des femmes mené par un groupe terroriste en Afrique de l'ouest (Zenn ; 2014). Toutefois, la plupart des enlèvements des femmes ne sont pas signalés laissant craindre un bilan plus élevé (Ibid.).

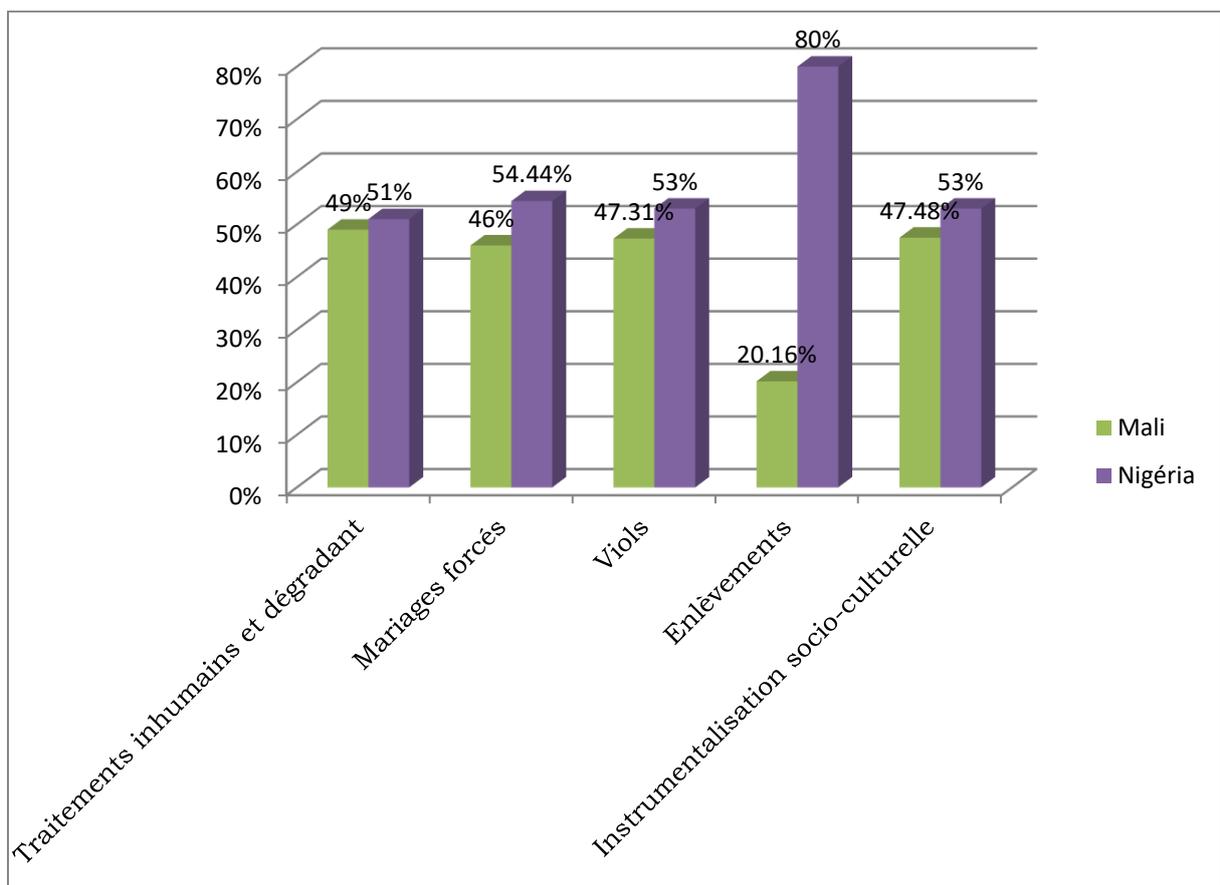
Les écoles et en particulier les élèves, les étudiantes et les enseignantes sont des cibles privilégiées du groupe extrémiste Boko Haram (Brock ; 2013). À cet effet, les femmes kidnappées subissent les abus physiques et psychologiques, le travail forcé, la participation contrainte aux opérations militaires, les mariages forcés sous la menace, les viols et autres crimes sexuels (Rémy ; 2014). Ces femmes victimes de violence sexuelle ont pour la grande majorité d'entre elles perdu toute leur autonomie et leur dignité. Il faut souligner que les rapt de femmes s'observent plus au Nigéria qu'au Mali. Et, ce sont les femmes nigérianes qui sont enlevées par contre, au Mali non seulement ce phénomène n'est pas criard mais ces plutôt les femmes étrangères ou les aides humanitaires qui sont les plus visées (Samaké ; 2017).

- La violence socio-culturelle

Au nord du Mali où sévissent plusieurs groupes extrémistes tel qu'Ansar Dine, des violations et restrictions des libertés fondamentales sont notées. Les femmes doivent être entièrement voilées lorsqu'elles sont à l'extérieur et ne sont pas autorisées à être en compagnie d'hommes qui n'appartiennent pas à leur famille proche (Sangaré ; op.cit.). De plus, en dehors des cas de lapidation des femmes pour avoir commis l'adultère, les femmes sont victimes du port obligatoire des voiles, de l'interdiction de côtoyer des hommes avec qui elles n'ont aucun lien de parenté et l'interdiction de serrer la main aux hommes (Ibid.). De même, des châtiments corporels sévères auraient été infligés, souvent aux femmes, pour ne pas avoir strictement respecté les codes de la famille islamiques (Alao, 2015).

Le graphique ci-dessous présente un récapitulatif des résultats obtenus à partir du questionnaire envoyé sur le terrain.

**Graphique n° 1 : récapitulatifs des crimes et violences sur les femmes au Mali et au Nigéria**



**Source :** Données compilées par les auteurs à partir des réponses reçues du questionnaire envoyé sur le terrain en 2020

Dans ce graphique il ressort que, les femmes du Mali et du Nigéria subissent des violences et crimes du fait de l'extrémisme violent. Toutefois, ces violations sont à des degrés variés sur les femmes. Ainsi, on remarque qu'au Mali, 49% des femmes sont victimes des

traitements inhumains et dégradants alors que 51% en sont victimes au Nigéria. 54,44% des femmes sont victimes des mariages forcés au Nigéria contrairement à 46% au Mali. Le viol est un acte odieux, au Nigéria 53% de femmes en sont victimes tandis qu'au Mali on a 47,31. L'enlèvement a été le phénomène le plus criard perpétré par les extrémistes sur les femmes au Nigéria ; 80% des femmes ont été victimes contrairement au Mali où on dénombre 20,16%. Au Nigéria 53% des femmes sont socio-culturellement instrumentalisées tandis qu'au Mali cela représente 47,48%.

De cette analyse, on remarque que les femmes sont plus victimes des actes de violences au Nigéria qu'au Mali. On peut donc dire que l'extrémisme violent a un impact considérable sur les femmes au Nigéria qu'au Mali. L'analyse de la situation des femmes dans ces deux pays en contexte d'extrémisme violent montre que les femmes sont victimes de nombreuses atrocités qui produisent de nombreuses conséquences sur leur vécu quotidien.

### **Les conséquences de l'extrémisme violent sur les femmes**

La montée de l'extrémisme violent et les effets dévastateurs des groupes qui adoptent des idéologies violentes réduisent à néant les perspectives de développement et l'évolution des sociétés dans les régions nord du Mali et du Nigeria. En effet, la manifestation de l'extrémisme violent dans ces pays produit des conséquences d'ordres sociopolitiques, socioéconomiques et culturelles qui ont des effets néfastes sur les libertés publiques et les droits de l'Homme. Ces conséquences de ces actes n'épargnent pas les femmes. En tant que victimes des affres des extrémistes violents, elles subissent les conséquences sur les plans sécuritaire et politico-culturel d'une part et, au plan socio-économique d'autre part.

### **Les conséquences sécuritaires et politico-culturelles**

Les impacts sécuritaire et politico-culturel ont des effets disproportionnés sur les femmes en Afrique de l'Ouest et en particulier au Mali et au Nigéria. Au plan sécuritaire, les activités des groupes extrémistes comme Boko Haram ont provoqué le déplacement de plus 1,2 million de personnes au Nigeria et contraint plus de 200 000 nigériens à fuir vers le Cameroun, le Niger et le Tchad (PNUD ; 2015). À cet effet, les femmes sont contraintes de se déplacer abandonnant leurs époux, enfants, plantations et cultures pour se réfugier dans ces pays voisins. Cette situation les rend vulnérable sur le plan de la sécurité humaine et détruit le tissu social de nombreuse famille. Par exemple près de 75% des femmes et des enfants, ont fui les régions du Nord du Nigeria, devenant ainsi des déplacés internes et des réfugiés dans les pays voisins (ONU-Femme ; 2015). Les femmes sont plus particulièrement affectées par cette violence

extrême. Car, elles constituent la majorité des personnes déplacées et font partie des couches sociales les plus vulnérables de la population touchée par les affres des groupes extrémistes.

Les pertes en vies humaines des époux tués ou disparus par les groupes d'extrémistes violents au Mali et au Nigéria ont conduit à l'augmentation du nombre de veuves, des femmes chefs de familles (Rapport OHCHR ; 2017). De même, les pertes d'un enfant kidnappé ou tué au-delà du traumatisme qui l'accompagne, provoquent des chocs émotionnels et des douleurs psychosociales qui modifient les relations sociales ou familiales provoquant des conséquences sur la sécurité sanitaire. Également, les déplacements et la séparation des familles fragilisent le tissu social et rendent les femmes vulnérables du point de vue sécuritaire.

Sur le plan politico-culturel, les femmes sont les gardiennes de la tradition qui participent le plus à la transmission de la culture (Maiga ; 2013). Elles participent à la gestion familiale, entretiennent et éduquent les enfants. Ce sont elles qui préservent la tradition et participent le plus à la transmission de la culture (Ibid.). Cependant, l'extrême violence dans les régions Nord du Mali et du Nigéria a profondément bouleversé les équilibres. La femme subit les effets de cette violence à tous les niveaux. L'application radicalisée de la charia par certains groupes terroristes dans certaines localités du Nord du Mali et du Nigeria participe à la dégradation de la dignité humaine des femmes et sur leur vécu quotidien. En effet, les femmes qui habitent ces localités sont contraintes d'adopter les modes de vies contraires à leurs cultures. Par exemple les femmes sont interdites de mener des activités politiques, institutionnelles, commerciales et sont obligées de porter le voile intégral (Mateso ; 2020).

Cette rupture avec la tradition locale peut aussi être illustrée par l'exemple de la musique. Dans la tradition touareg par exemple au Mali, la musique et la poésie sont des moyens pour les femmes de s'exprimer et de communiquer en public (Bindélé ; 2014). Avec l'interdiction de la musique par les groupes djihadistes, les femmes du Nord du Mali sont ainsi empêchées de s'exprimer publiquement (Nasir ; 2020). Exclues des processus politiques, privées de perspectives d'emploi viables et souffrant d'un sentiment de désespoir croissant, elles sont devenues les cibles faciles pour les recruteurs radicalisés qui les attirent par la ruse ou la force au moyen de divers arguments (religieux, d'incitations financières, de messages d'espoir) et souvent avec violence (Raineri ; op.cit.).

### **Les impacts socio-économiques**

La montée en puissance de l'extrémisme violent et ses conséquences destructrices comptent aujourd'hui parmi les principaux obstacles à la paix en Afrique. Le nombre de victimes d'attaques terroristes perpétrées par des groupes extrémistes violents a progressé au cours des deux dernières décennies (Rapport CESA ; 2020). Outre les souffrances humaines

qu'ils occasionnent à l'égard des femmes, l'extrémisme violent a un coût économique qui aurait atteint quelque 89,6 milliards de dollars US dans le monde pour la seule année 2015 (Rapport UNDP ; 2016). Dans la majorité des pays de l'Afrique de l'Ouest, les femmes constituent la majorité des acteurs aussi bien du secteur agricole, du commerce de détail que des activités informelles (Baily ; 2017). Cependant, l'instabilité provoquée par les extrémistes au Mali et au Nigéria, a accru la situation de dépendance des femmes tout comme leur vulnérabilité à l'égard de la société.

Au Mali par exemple, l'application de la Charia dans les régions du Nord combinée au climat d'insécurité et de privations de libertés qui en découlent a anéanti les activités économiques des femmes en les poussant ainsi à l'assistance et à la mendicité (Mateso ; op.cit.). En imposant une application radicale de la Charia, les groupes extrémistes ont interdit aux femmes de mener des activités économiques, de partir seul dans des lieux publics. De ce fait, beaucoup de femmes se sont déplacées dans les régions du Sud et dans les pays limitrophes où elles ont tout abandonné et tout perdu. Cette situation a ébranlé le pouvoir économique des femmes (Abatan ; op.cit.).

Les zones frontalières entre le Nigeria, le Niger, le Tchad et le Cameroun, historiquement régions de commerce, sont donc économiquement asphyxiées par l'insécurité. En effet, les routes sont régulièrement attaquées, les couloirs de transhumance bloqués et les champs désertés par les femmes qui fuient les attaques du groupe armé Boko Haram (Laleix ; 2018). Ainsi, dans les régions touchées par l'extrémisme violent, le taux de chômage des femmes est élevé et les besoins économiques manifestes, sont ressentis dans ces espaces où sévit l'extrémisme violent (Ohuoah ; 2014). À cet effet, l'absence d'opportunités d'emploi pour les femmes crée un terreau fertile à l'aliénation et à la radicalisation et, surtout, rendent cette couche sociale de la population réceptive à l'appel des groupes extrémistes et criminels qui leur offrent un sentiment d'appartenance à une communauté d'intérêt (Laleix. Op.cit.).

Du point de vue social, les femmes ont des difficultés à accéder aux soins de santé. Dans certaines localités du Nord du Mali par exemple, elles n'ont pas accès aux centres de santé pour le suivi des grossesses et les accouchements (Moulaye ; 2016). Elles sont donc victime d'une insécurité sanitaire qui les rend vulnérable non seulement à toute sorte de maladies mais aussi, aux difficultés de donner naissance. De même, les femmes sont contraintes à des problèmes de logement. Parce qu'ayant perdu toutes leurs sources de revenus, elles deviennent les migrantes et, sont parfois obligées de vivre dans les camps des déplacés internes ou des réfugiés.

### **Conclusion et recommandations**

L'extrémisme violent apparaît comme un cadre générique de menace à la sécurité humaine des femmes au Mali et au Nigeria. En ce qui concerne la victimisation des femmes dans ce contexte, il apparaît que les femmes sont les cibles privilégiées des groupes extrémistes à travers une dynamique de terreur dans laquelle s'inscrit la campagne des kamikazes, les crimes et violences physiques et psychologiques. La posture victimaire des femmes face à l'extrémisme violent au Mali et au Nigeria produit des conséquences négatives qui constituent une véritable menace pour les droits de l'Homme ainsi que, pour la participation des femmes au développement de la société. Par faire face à cette situation, certaines recommandations proposées dans le cadre de ce travail peuvent servir d'outils d'aide à la décision. Partant du principe que, tout État a l'obligation et le devoir d'assurer la sécurité humaine des personnes, les États du Mali et du Nigeria doivent élaborer une politique publique qui tient en compte les conditions de vie des femmes dans les zones victimes de l'extrémisme violent. Cette politique aura pour but d'implémenter les mécanismes et les instruments de protection des femmes et de leurs biens fondamentaux.

De même, il sera important pour les autorités maliennes et nigérianes d'accroître leur soutien aux femmes en général et aux victimes d'extrémisme violent en particulier. Ce soutien passe par la construction d'un cadre référentiel de sécurité qui permettra de redonner confiance aux femmes. Ainsi, les autorités maliennes et nigérianes doivent augmenter la participation inclusive des femmes dans la lutte contre l'extrémisme violent d'une part et, d'inclure les femmes dans les stratégies de résilience d'autre part.

L'augmentation des femmes dans le dispositif de lutte contre l'extrémisme violent consistera à les impliquer davantage dans tout le processus de gestion de l'extrémisme violent, ainsi que la prise de décisions les concernant. Pour ce faire, il faut donc une participation beaucoup plus importante des femmes du Mali et du Nigeria dans le processus décisionnel des questions liées à l'extrémisme violent ainsi que dans les missions de terrain. En effet, les femmes occupent les positions dans la société qui leurs permettent de bien saisir les problèmes auxquels font face les femmes victimes d'extrémisme violent. De même, dans les zones victimes d'extrémisme violent et compte tenu de la Charia qui y est appliquée, les femmes seront bien placées pour rencontrer d'autres femmes afin d'y prêter une oreille attentive face aux difficultés qu'elles rencontrent et, d'apporter les solutions spécifiques à ces difficultés.

Il sera donc important pour les autorités maliennes et nigérianes mettre sur pied les programmes de lutte contre les préjugés et autres stéréotypes défavorables aux femmes. Ces programmes doivent être élaborés selon une approche pragmatique qui consiste à apporter un soutien moral, sécuritaire, physique et psychologique non seulement aux femmes victimes

d'extrémisme violent mais aussi, à toutes les femmes vivantes dans les zones victimes d'extrémisme violent. De ce fait, les autorités maliennes et nigérianes tout en prenant en compte les griefs et les préoccupations des femmes, doivent mettre à la disposition des femmes victimes d'extrémisme violent ou pas, des cellules de soutien psychosociales. Animées par les psychologues et les experts de la sécurité humaine, ces cellules auront un rôle fondamental à jouer dans le processus de reconstruction de la paix et du tissu social des femmes victimes de l'extrémisme violent.

Si les femmes sont les plus exposées aux conséquences de l'extrémisme violent, les autorités maliennes et nigérianes doivent les impliquer davantage dans les programmes de lutte contre ce phénomène. Ainsi, les stratégies de prévention et de lutte seront plus efficaces et efficientes si leur conception et leur implémentation prennent en compte les femmes dans leur diversité socio-culturelles. Dans l'élaboration de ces stratégies, les autorités maliennes et nigérianes doivent souvent consulter les femmes de toutes les couches sociales afin de les inclure massivement dans tous les secteurs de développement économique, socio-culturel, politico-communautaire et sécuritaire. Ce qui permettra aux femmes de s'investir dans les campagnes de développement durable mais également programmes de soutien aux femmes victimes d'extrémisme violent, les campagnes de sensibilisation et de prévention contre l'adhésion et l'adoption de points de vue extrémistes par les jeunes. Cette mesure consistera également à donner plus de poids aux femmes d'augmenter leur volonté de contribuer au développement de leur société et à lutter contre ce phénomène. Etant donné que l'extrémisme violent se manifeste également dans les réseaux sociaux, l'usage des réseaux sociaux doit devenir indispensable. En effet, les réseaux sociaux peuvent être utilisés pour permettre non seulement aux femmes victimes de s'exprimer mais aussi, aux autres femmes de dénoncer les actes de violation morale, physique, psychologique et culturelle que subissent les femmes dans un environnement dominé par l'extrémisme violent.

Pour lutter efficacement contre l'extrémisme violent, une solidarité et une mobilisation renforcée des organisations féminines au Mali tout comme au Nigéria s'avère nécessaire. Cette solidarité permettra d'implémenter une plate forme communautaire qui consistera à influencer la communauté internationale et plus particulièrement l'Union Africaine à s'intéresser aux problèmes de victimisation des femmes face à ce phénomène dans la région ouest africaine. À cet effet, les femmes pourront bénéficier de l'appui ou du soutien des partenaires régionaux et internationaux.

Les femmes doivent également être incluses dans les actions de résilience contre l'extrémisme violent au Mali et au Nigéria. Car, elles jouent un rôle fondamental dans leur famille et dans leur communauté. De ce fait, elles seront les mieux placées pour identifier les signes précurseurs d'extrémisme violent chez leurs enfants et époux. Ainsi, elles peuvent décourager ce phénomène dans leurs familles et communautés. Dans ce sens, les autorités maliennes et nigérianes doivent collaborer avec des organisations de défense des droits des femmes pour contribuer à développer une forte capacité de résilience chez les femmes. Ceci inclut l'organisation au sein de ces communautés des ateliers sur l'extrémisme violent. Aussi, les rencontres entre les femmes victimes et les organisations de défense des droits des femmes doivent se tenir de manière périodique. Ces ateliers et rencontres permettront d'organiser les causeries, d'apporter les soutiens et les conseils aux femmes sur la manière de développer leur capacité de résilience face à ce phénomène. Ceci permettra aux autorités de renforcer les mesures de confiance avec les femmes mais aussi, aux femmes de renforcer la collaboration avec les organisations des droits de l'Homme afin de se positionner comme actrices majeures de lutte contre l'extrémisme violent au Mali et au Nigeria.

### **Références bibliographiques**

- Abdoulaye Mar Dieye, « Sur les chemins de l'extrémisme violent en Afrique », PNUD, Bureau régional pour l'Afrique, 2017
- Abiodun Alao, « *Islamic radicalization and violence extremism in Nigeria* » in Conflict, Security & Development, 13: 2, 2013, p.127
- Abiodun Alao, « Understanding radicalisation and the challenges posed to development », dossier préparé pour le PNUD, 2015, p. 28
- AFP, « *Les femmes-kamikazes, nouvelle arme de terreur de Boko Haram* », 19 novembre 2014.
- Aicha Belco Maiga, Allocution pour la libération de Gao, La Dépêche du 30/01/2013
- Amnesty International, « Nigeria: Abducted Women and Girls Forced to Join Boko Haram Attacks », le 14 avril 2015, <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2015/04/nigeria-abducted-women-and-girls-forced-to-join-bokoharam-attacks/> .
- Assaf Moghadam, "Motives for Martyrdom: Al-Qaida, Salafi Jihad, and the Spread of Suicide Attacks" in Michael Brown et al (eds.), Contending with Terrorism: Roots, Strategies and Responses, Cambridge, The MIT Press, 2010.

- Bréhima Samaké, *Le terrorisme au Mali : enjeux géopolitiques et perspectives*, Mémoire de Géopolitique, CREPS-ESIG, 2017, p.108.
- Camille Boutron, Myriam Le Basque « Combattantes, terroristes ou victimes ? L'engagement des femmes dans la violence armée », in *Les Champs de Mars*, n°33, 2019, p.91
- CESA, « Au Sahel, la menace de l'État islamique au Grand Sahara grandit et s'étend », in *Rapport CESA*, 21 décembre 2020
- Clément Martin, 2006. *Violence et Révolution. Essai sur la naissance d'un mythe national*, Paris, Seuil, p.8
- Dowd, « *L'extrémisme islamique violent* », in *Religion & Security*, 2015, p. 15
- Farhana Ali, « *Femmes combattantes musulmanes-une tendance émergente* », in *Jamestown Foundation*, vol. 3, issue 21, 2005, p. 7
- Fatou Kiné Camara, « La définition masculine de la paix et de la sécurité : un des obstacles à la prévention effective et à la résolution durable des conflits », communication présentée à la FSJP de l'Université de Yaoundé II, 2017
- Femnet, *Les organisations de femmes du Mali sur les violences faites aux femmes et aux filles*, cinquante-septième session de la Commission de la condition de la femme. Étude coordonnée par Femnet Mali, avec le soutien financier d'ONU-EMMES et l'appui technique de l'AFARD.
- FIDH, « Nigéria : les crimes de masse de Boko Haram », Rapport 2104, p. 13, in [www.fidh.org](http://www.fidh.org).
- Fondapol, « Les femmes dans les attentats suicides au Nigeria », in [www.fondapol.com](http://www.fondapol.com), consulté le 17/09/2021
- Gaëlle Laleix, « Boko Haram, l'insécurité et les conséquences économiques », in <http://www.rfi.fr/emission/20160513-boko-haram-insecurite-consequences-economiques>, consulté le 31 janvier 2018.
- Innocent Biruka, *La protection de la femme et de l'enfant dans les conflits armés en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 27
- International Crisis Group, « Curbing Violence in Nigeria (II): The Boko Haram Insurgency », *Africa Report No. 216*, April 2014, p.9
- Isabelle Bindélé, *Lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest : état des lieux et perspectives*, mémoire de géopolitique, CREPS-ESIG, 2014, p. 49

- Isabelle Sommier, *La violence révolutionnaire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 8
- Jacob Zenn, “Boko Haram: Recruitment, Financing, and Arms Trafficking in the Lake Chad Region”, in Combating Terrorism Center, CTC Sentinel | Volume 7, Issue 10, 2014, p. 22
- Jeannine Ella Abatan, « Les femmes au cœur de Boko Haram et de la Katiba Macina », in Bulletin IES, du 13 juin 2021
- Jean-philippe Rémy, « Au Nigeria, l’impossible libération des captives de Boko Haram », in Le Monde, 20 juin 2014
- Joe Brock, “Insight: Boko Haram, Taking to Hills, Seize Slave « Brides »”, in Reuters, 2013, p. 17.
- Kathy Laster et Edna Erez, « *Sisters in Terrorism ? Exploding Stereotypes* », in Women & Criminal, vol. 25, 2015, p. 18.
- Lieven Pauwels et al., « Comprendre et expliquer le rôle des nouveaux médias sociaux dans la formation de l’extrémisme violent : Une recherche qualitative et quantitative », in Politique Scientifique Fédérale, 2014, p. 57
- Luca Raineri, « *Dogmatisme ou pragmatisme ? Extrémisme violent et genre au Sahel central* », in International Alert, 2020, p. 23
- Magloire Adoumadji Madjastan, « Femmes kamikazes de Boko Haram », in <http://www.libreafrique.org/content/femmes-kamikazes-de-boko-haram-signé-ded%C3%A9clin>, consulté le 15 janvier 2018.
- Maria Ines, Olavarria Perez, *Les femmes et la question du viol*, Université Laval Québec, 2007, p. 136.
- Martha Crenshaw, “The Causes of Terrorism” in Comparative Politics, Vol.13, No. 4, July 1981, p. 381.
- Martha Crenshaw, « Theories of Terrorism: Instrumental and Organizational Approaches » in David Rapoport (ed.), *Inside Terrorist Organizations*, Columbia University Press, New York, 1988, p.13.
- Martin Mateso, « Terrorisme au Mali : la charia, “une ligne rouge” dans les négociations avec les Jihadistes », in [www.francetvinfo.fr](http://www.francetvinfo.fr), mis à jour le 03/03/2020, consulté le 20/10/2021
- Martin Neil Baily, « Economic policy following the terrorist attacks », in International Economic Policy Briefs, Institute for International Economics, octobre, 2001, p. 57

- Mausi Segun et al., *Those Terrible Weeks in Their Camp: Boko Haram Violence against Women and Girls in Northeast Nigeria*, (Human Rights Watch, 2014), p. 4.
- Mia Bloom, « *When Women Are the Problem* », in *Charting a New Course, Thought for Action Toolkit: Women Preventing Extremism*, in United States Institute of Peace, 2015, p. 7.
- Michael E. Brown et al., eds, *Contending with Terrorism: Roots, Strategies, and Responses*, Cambridge, The MIT Press, 2010.
- Naureen Chowdhury Fink, Rafi Barakat, et Liat Sheret, « *The Roles of Women in Terrorism, Conflict, and Violent Extremism: Lessons Learned for the United Nations and International Actors* », Document de politique, 2013, p. 3.
- OHCHR, *L'impact du fondamentalisme et de l'extrémisme violent sur le Droit des femmes*, Ohchr, 2017, p. 27
- Ohuoah, « prévenir et lutter contre l'extrémisme violent en Afrique », in *sur les chemins de l'extrémisme violent en Afrique*, 2014
- Ouolikoro Kane, *La lutte contre le terrorisme : enjeux et défis sécuritaires pour les Etats de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)*, mémoire de Master en Sécurité Internationale, IRIC-UY2, 2020, p.32
- Ousmane Sangaré, *Multiplication des groupes extrémistes violents sur le territoire malien : Dynamiques historiques, réponses, enjeux stratégiques*, mémoire de géopolitique, CREPS-ESIG, 2018
- PNUD, *Rapport sous-régional d'orientation stratégique, Afrique centrale, Projet I, août 2015*
- Sarah Leduc, « Femme kamikaze au Nigeria, l'arme de guerre de Boko Haram », in <https://www.am.france24.com>, consulté le 27/10/2021
- Stephen Buchanan-Charke et Rorisang Lekalake, « *Extrémisme Violent en Afrique : Perceptions des citoyens du Sahel, du Lac Tchad, de la Corne* », in *Synthèse de Politique N°32, Afrobaromètre*, juin 2016, p.1.
- Valerie Ngongo, « Le rôle des femmes africaine dans la décolonisation et le devenir culturel de l'Afrique et de ses diasporas », in *Présence Africaine*, 2010, n°181-182, pp. 157
- Vasuki Nesiah, "Gender, National Security, and Counter-Terrorism: Human Rights Perspectives", in Routledge, 2013, p.51

- Vincent Hugeux, « Face à Barkhane, un ennemi aux abois », in le journal L'express, publié le 20/04/2018
- Warner, « la région du Lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram », in Crise et développement, (dir.), Géraud Magrin et Marc Antoine Pérouse de Montclos, AFD, 2018, p.150
- Zéini Moulaye, « *Les défis et enjeux sécuritaires en Afrique de l'espace sahélo-saharien* », FES, Bureau Bamako, 2016, p. 26
- Rapport de l'United States Military Academy, sur les attentats suicides de Boko Haram d'avril 2011 à juin 2017 publié en août 2017
- Rapport Amnesty International 2012
- Rapport Amnesty International, *Les crimes commis contre les femmes lors des conflits armés*, Londres, novembre 2004 Index AI : ACT 77/075/2004, p.16.
- Rapport Amnesty International, les crimes commis contre les femmes lors des conflits armés, Londres, novembre 2004 Index AI : ACT 77/075/2004, p.16.
- Rapport du Centre pour la Promotion de la Paix « Mali : les femmes dans la transition Leur regard et leur rôle », Juillet 2013,
- Rapport ONU-Femmes 2015
- Rapport PNUD, troisième consultation d'experts, Addis-Abeba, 2015
- Report of the Secretary-General on the Situation in Mali, Document de l'ONU S/2012/894 (Conseil de sécurité des Nations Unies, le 28 novembre 2012), 21 – 23, 24 ; « Mali: War Crimes by Northern Rebels », Human Rights Watch, le 30 avril 2012, <http://www.hrw.org/news/2012/04/30/mali-war-crimes-northern-rebels>; « Women Primary Victims of Violence in Northern Mali, Says UN Rights Office » Centre d'actualités de l'ONU, le 9 octobre 2012, <http://www.un.org/apps/news/story>.